

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2021

---

CONFIANCE DANS L'INSTITUTION JUDICIAIRE - (N° 4091)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL618

présenté par  
M. Mazars, rapporteur

-----

### ARTICLE 14

À l'alinéa 9, substituer à la troisième occurrence du mot :

« de »

le mot :

« des ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.